

# Des politiques stables et équitables pour soutenir la croissance de l'économie du Grand Montréal

## Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

CRC-070M  
Consultation générale  
Planification immigration  
au Québec 2026-2029



# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation  
et de l'Intégration, 15 août 2025

---

## Présentation de Montréal International

Créé en 1996, Montréal International (MI) s'est vu confier les mandats d'attraction et de rétention de projets d'investissements directs étrangers, d'entrepreneurs internationaux, d'organisations internationales, ainsi que l'attraction de talents internationaux stratégiques. Le cumul de ces mandats a permis à l'organisation de devenir, au fil des ans, un acteur incontournable du développement économique du Grand Montréal.

Depuis déjà 15 ans, l'organisation accompagne les entreprises du Grand Montréal dans leur recrutement international. Fort de son partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, MI a su adopter une approche chirurgicale, répondant aux besoins spécifiques de main-d'œuvre des entreprises, tout en étant aligné sur les priorités gouvernementales. Ainsi, entre 2022 et 2024, ce sont 1 481 personnes qualifiées dans des secteurs stratégiques tels que les technologies de l'information, l'aérospatiale et le manufacturier, qui ont été recrutées pour le compte de 150 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Malgré la fin de son partenariat avec le MIFI en mars dernier, MI continue d'appuyer les entreprises dans leurs démarches de recrutement international avec une offre renouvelée.

Bien que les enjeux concernant la planification de l'immigration soient multiples et comprennent plusieurs facettes, la présente note se concentre sur les besoins des entreprises du Grand Montréal, en cohérence avec les mandats confiés à notre organisation.

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 15 août 2025

## Contexte et sommaire des recommandations

La croissance rapide du nombre de résidents non permanents (RNP), passant de 272 597 en 2022 à 616 552 personnes en 2025<sup>1</sup>, a attiré l'attention du public et fortement politisé l'enjeu de l'immigration en alimentant le débat sur la capacité d'accueil du Québec. En plus de ne pas représenter un groupe monolithique, incluant les travailleurs étrangers temporaires, les étudiants étrangers et les demandeurs d'asile, les RNP sont gérés par des programmes canadiens et québécois, ce qui complexifie grandement la planification de l'immigration.

De plus, le contexte économique évolue. Les tensions sur le marché du travail se sont atténuées et la création nette d'emplois a diminué depuis la pandémie. Cependant, le nombre de postes vacants pour l'ensemble du Québec demeure élevé, atteignant 115 515 postes au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, soit un niveau similaire à celui de 2018, où la rareté de main-d'œuvre attirait déjà l'attention du gouvernement et d'autres acteurs du développement économique. Le Québec est ainsi la province qui compte le nombre le plus élevé d'entreprises ayant de la difficulté à recruter des employés qualifiés, selon l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises<sup>2</sup>.

Si la rareté de main-d'œuvre n'est plus généralisée, cette dernière se maintient pour certaines professions et industries qui peinent à recruter localement. Dès lors, **l'immigration temporaire et permanente s'impose encore comme un levier stratégique**. Les travailleurs étrangers temporaires qualifiés (TETQ) jouent alors un rôle clé, grâce à leur niveau de scolarité, d'expérience et de rémunération supérieur à la moyenne. Ils contribuent ainsi à réduire les écarts de richesse entre le Québec et l'Ontario, tout en soutenant la croissance d'entreprises dans des secteurs stratégiques comme l'intelligence artificielle, l'aérospatiale et les sciences de la vie.

Ce constat est tout particulièrement vrai pour le **Grand Montréal où l'on retrouve trois postes vacants sur cinq au Québec**, dont une forte majorité sont des postes qualifiés et hautement qualifiés (80 %) <sup>3</sup>. Afin de demeurer compétitive à l'échelle internationale, la métropole doit conserver sa capacité à attirer les talents stratégiques pour assurer une croissance économique qui mise sur l'innovation et l'expertise. Or, les annonces récentes du gouvernement du Québec visant à **concentrer la baisse des travailleurs étrangers temporaires à Montréal et à Laval discriminent ses entreprises et complexifient leur planification de la main-d'œuvre** : plusieurs entreprises ont à faire face à des réglementations variables pour leurs différents établissements au sein même de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

La régionalisation de l'immigration est bien entendu nécessaire, puisque les enjeux de main-d'œuvre touchent l'ensemble du Québec, mais ne doit pas se faire au détriment du Grand Montréal. Les

<sup>1</sup> Statistique Canada, Tableau 17-10-0121-01, 2025.

<sup>2</sup> Statistique Canada, Tableau 33-10-0892-01, T4 2024.

<sup>3</sup> Statistique Canada, Tableau 14-10-0444-01, 2025.

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation  
et de l'Intégration, 15 août 2025

données récentes montrent d'ailleurs tout le chemin parcouru en ce sens : la part des titulaires de PTET du Grand Montréal est ainsi passée de 44 % en 2016 à 31 % en 2023<sup>4</sup>.

**Se priver de la contribution des travailleurs étrangers temporaires qualifiés représente un risque réel pour la compétitivité de l'économie québécoise.** Un récent sondage mené par Aviseo pour le compte de MI auprès des entreprises locales et internationales ayant embauché des travailleurs étrangers temporaires<sup>5</sup> révèle que ces derniers ont une contribution importante sur le maintien des opérations courantes (86 %), la hausse du volume d'activité (54 %) et l'accroissement de l'efficacité opérationnelle (51 %). Leur salaire supérieur à la moyenne du Québec assure également une meilleure contribution aux revenus fiscaux du Québec. Les changements drastiques proposés par le gouvernement, sans préavis ni période de transition adéquate, portent atteinte à cet apport stratégique.

À l'inverse, l'intégration des demandeurs d'asile soulève des défis particulièrement importants. Leur nombre a triplé entre 2022 et 2025, représentant à lui seul 30 % des résidents non permanents au Québec. La province accueille d'ailleurs 40 % de l'ensemble des demandeurs d'asile au Canada, soit près du double de son poids démographique et 30 % d'entre eux étaient non titulaire de permis de travail ou d'études<sup>6</sup>. La situation est encore plus prononcée pour **l'île de Montréal qui concentre environ 25 % des demandeurs d'asile de l'ensemble du Canada**<sup>7</sup>, alors que son poids démographique est de 5 %. La métropole connaît donc une pression supérieure au reste du Québec. À cet égard, **les négociations entre le gouvernement du Québec et du Canada doivent déboucher sur des solutions concrètes pour rééquilibrer le niveau d'admissions et/ou les capacités d'accueil locales.**

Enfin, ces programmes d'immigration temporaire ne se limitent pas à répondre à des besoins conjoncturels de main-d'œuvre ; ils offrent aux travailleurs une période de transition pour s'adapter à la société, à la culture, aux hivers québécois, ainsi qu'à l'apprentissage du français. À ce titre, dans 85 % des entreprises sondées par Aviseo, la majorité des TETQ embauchés maîtrisaient le français. Ces éléments en font des candidats de choix à la résidence permanente.

Or, la suspension du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), volets Diplômés et Travailleurs, prive le gouvernement d'un outil stratégique pour améliorer la rétention des immigrants, un aspect sur lequel le Québec accuse un retard par rapport aux autres provinces canadiennes. **Le passage d'un plus grand nombre d'immigrants d'un statut temporaire à permanent contribuerait par ailleurs à atténuer la pression exercée par le volume global d'immigrants accueillis.**

<sup>4</sup> Analyse Montréal International à partir des données d'IRCC, 2024.

<sup>5</sup> Aviseo, Portrait et retombées économiques des travailleurs étrangers temporaires qualifiés dans le Grand Montréal, 24 juillet 2025, n= 74 répondants.

<sup>6</sup> Statistique Canada, Tableau 17-10-0121-01, 2025.

<sup>7</sup> En se basant sur la population de demandeurs d'asile titulaires de permis de travail, soit 70 % du total.

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation  
et de l'Intégration, 15 août 2025

Ainsi, bien que nous partagions certains constats du gouvernement concernant la pression accrue exercée par les RNP au Québec et la nécessité de réévaluer les volumes totaux d'immigration, notre position diverge quant aux moyens à privilégier pour atteindre cet objectif. Plus particulièrement :

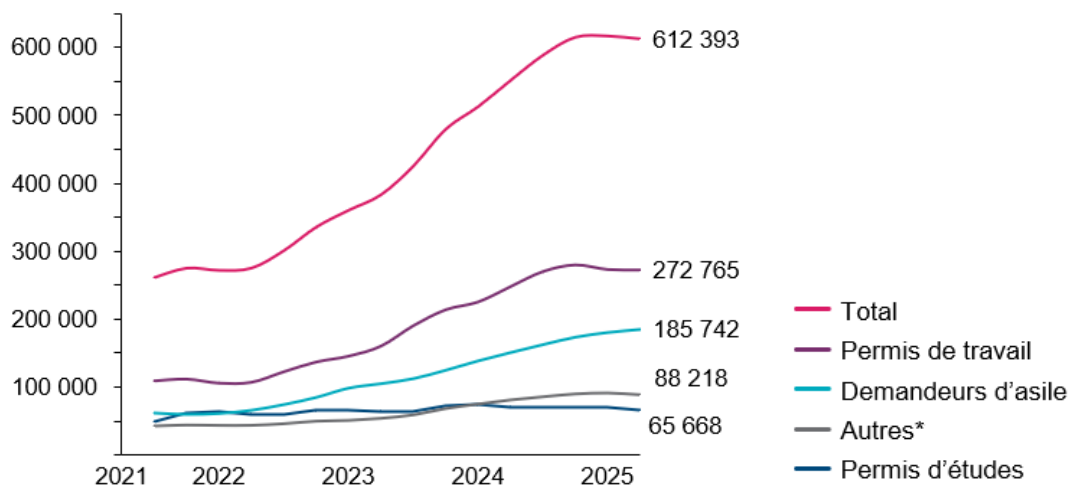
- Il est essentiel que le Grand Montréal ne soit pas défavorisé par les politiques mises en œuvre, et que les entreprises puissent continuer d'avoir accès aux talents qualifiés indispensables à leur croissance et à la pérennité de leurs activités.
- La diminution des travailleurs admis au sein des programmes des travailleurs étrangers temporaires (PTET) ou du programme de la mobilité internationale (PMI) désavantagerait la compétitivité globale de l'économie du Québec. Au contraire, les négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada devraient cibler l'atteinte d'un meilleur équilibre quant à l'admission des demandeurs d'asile (répartition territoriale, délai de traitement, etc.).
- L'ajout de critères additionnels, en plus des processus existants (CAQ, EIMT), ainsi que la multiplication des moratoires vient complexifier inutilement les mécanismes d'immigration.
- Une meilleure rétention des travailleurs temporaires permettrait de réduire la pression liée à l'intégration des immigrants. Ces derniers étant déjà intégrés à la société québécoise, à son marché du travail et apprenant déjà le français, leurs profils sont beaucoup mieux arrimés aux besoins du Québec et des employeurs.
- La stabilité et la prévisibilité des programmes d'immigration sont des conditions essentielles à un climat d'affaires propice aux investissements et au maintien de l'attractivité du Québec à l'international. Tout changement devrait donc être accompagné de périodes transitoires raisonnables (ne causant pas de choc indu à l'économie).

## Section 1 – Les travailleurs internationaux, un levier stratégique pour le Québec

### Une augmentation marquée du nombre de résidents non permanents

Les dernières années ont marqué un tournant au Québec, alors que nous avons observé une hausse significative du nombre de résidents non permanents (RNP), passant de plus de 260 k à plus de 600 k sur trois ans (2022-2025). Cette croissance s'observe dans l'ensemble des catégories formant les RNP, soit les demandeurs d'asile (+ 200 % entre 2022 et 2025), les titulaires de permis de travail (+ 159 %) et les étudiants internationaux (+ 39 %)<sup>8</sup>.

**Évolution du nombre de résidents non permanents estimés présents au Québec par type 2021-2025, nombre et variation totale en %**



\* Autres fait référence aux membres de la famille et aux titulaires d'autres permis (permis de séjour temporaires).

Source : Statistique Canada, Tableau 17-10-0121-01, 2025 ; Analyse Montréal International.

Alors que Québec veut diminuer le nombre total d'immigrants non permanents sur son territoire, chaque catégorie a des dynamiques qui lui sont propres et contribuent différemment à l'économie du Québec. Il importe donc de les traiter isolément.

En 2025, on dénombrait ainsi plus de 185 k demandeurs d'asile au Québec, soit près de 40 % des demandeurs au Canada, une proportion deux fois plus importante que son poids démographique<sup>9</sup>. En utilisant la part des demandeurs d'asile du Québec titulaires d'un permis de travail étant localisés

<sup>8</sup> Statistique Canada, Tableau 17-10-0121-01, 2025.

<sup>9</sup> Statistique Canada, Tableau 17-10-0121-01, T2 2025.

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 15 août 2025

à Montréal (67 %) <sup>10</sup>, on peut estimer que **la ville concentre près du quart des demandeurs d'asile de tout le Canada ou cinq fois son poids démographique.**

Or, leur présence relève davantage de considérations humanitaires et géopolitiques, qui sont par ailleurs tout à fait légitimes, que d'une logique économique. **Bien qu'il faille aujourd'hui composer avec cette réalité complexe aux multiples enjeux, tant humains et qu'économiques, il importe de ne pas discriminer les entreprises du Grand Montréal, dont les besoins sont aussi sinon plus importants (en volume) que le reste du Québec.**

**Les titulaires de permis de travail répondent par ailleurs à des besoins précis de main-d'œuvre et devraient être priorisées dans la planification de l'immigration.** Au sein de cette catégorie, deux programmes de travailleurs temporaires sont particulièrement importants, soit le programme de mobilité internationale (PMI) à des fins d'emplois et le programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Par ses principaux champs de responsabilité, le gouvernement du Québec peut uniquement intervenir dans le PTET, le PMI étant sous la responsabilité du gouvernement du Canada. En 2024, les détenteurs de PTET ont ainsi totalisé 72 405 permis, soit environ 12 % de l'ensemble des RNP <sup>11</sup>. **Le levier PTET reste donc limité pour le gouvernement du Québec, bien qu'essentiel aux entreprises.**

Enfin, MI est également d'avis que les étudiants internationaux jouent un rôle crucial à la vitalité du système universitaire québécois, en plus de renforcer l'économie du Québec et ses réseaux internationaux, comme l'a récemment démontré l'étude « Savoir sans frontières », réalisée par Volume 10 Intelligence.

**La réduction du volume total de RNP au Québec, sans tenir compte de ces dynamiques, risquerait ainsi de freiner la croissance des entreprises et nous priverait d'avantages compétitifs non négligeables** qui seront présentés dans les prochaines sections.

## Des besoins en main-d'œuvre qui persistent, malgré la diminution des tensions sur le marché du travail

Bien que les tensions se soient progressivement atténuées au cours des deux dernières années, les postes vacants (115 515 postes au 1<sup>er</sup> trimestre 2025) et le nombre de chômeurs (310 300 personnes en juin 2025) <sup>12</sup> sont à des niveaux comparables à ceux d'avant la pandémie, une période où la rareté relative de main-d'œuvre dans certains secteurs faisait consensus, tant au niveau gouvernemental, que dans les organisations de développement économique <sup>13</sup>. Par ailleurs, bien qu'un bassin de main-

<sup>10</sup> Le calcul se base sur la part des demandeurs d'asile titulaires de permis de travail située à Montréal tirée du Recueil statistique sur l'immigration au Québec (67 %). Ces derniers représentent 70 % de l'ensemble des demandeurs d'asile (Statistique Canada, Tableau 17-10-0121-01).

<sup>11</sup> Analyse Montréal International à partir des données de Statistique Canada, Tableau 17-10-0121-01, 2025 et du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec, 2025.

<sup>12</sup> Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-03, 2025.

<sup>13</sup> Par exemple : Gouvernement du Québec, Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 ; BDC, Pénurie de main-d'œuvre au Canada, 2018 ; KPMG, « Étude sur la contribution des travailleurs étrangers

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

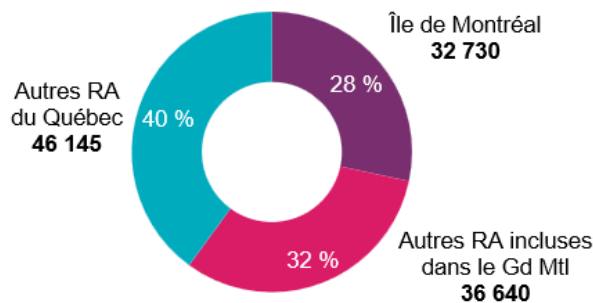
À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 15 août 2025

d'œuvre disponible plus large permette d'atténuer les pressions sur le recrutement, cela ne garantit pas pour autant une adéquation entre les compétences disponibles et les besoins spécifiques des employeurs.

Avec environ 70 000 postes vacants, **le Grand Montréal représente trois postes vacants du Québec sur cinq**<sup>14</sup>. À elle seule, l'île de Montréal compte pour près d'un tiers des postes vacants au Québec, dont 80 % sont des postes qualifiés et hautement qualifiés.

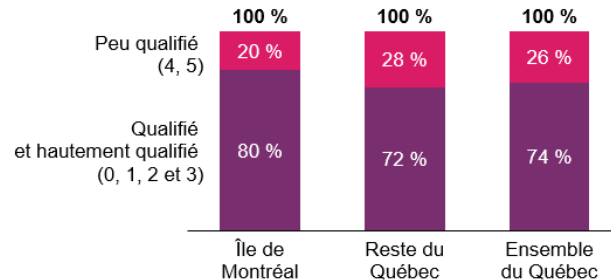
## Répartition des postes vacants par région administrative

T1 2025, nombre de postes et répartition en %



## Répartition des postes vacants selon la catégorie FÉER\*

T1 2025, nombre de postes et répartition en %



\* La catégorie FÉER correspond au type ou au niveau de formation, d'éducation, d'expérience et de responsabilité requis pour exercer une profession. Nous définissons les travailleurs hautement qualifiés par les FÉER 0 – Emploi de gestion et FÉER 1 – diplôme universitaire. Les autres catégories incluent les FÉER 2 – diplôme d'études collégiales, un apprentissage (2 ans ou plus) ou des tâches de supervision ; FÉER 3 – diplôme d'études collégiales, un apprentissage (moins de 2 ans) ou une formation en cours d'emploi en plus de 6 mois ; FÉER 4 ou 5 – peu ou pas de qualification.

Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0444-01, 2025 ; Analyse Montréal International, 2025.

Ces besoins de travailleurs qualifiés ne risquent pas de décroître de sitôt, puisque les plus récentes prévisions du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) estiment que 1,4 millions de postes seront à pouvoir au Québec d'ici 2033 et que 75 % de ces emplois seront qualifiés ou hautement qualifiés<sup>15</sup>.

**Pour pourvoir ses postes, l'immigration s'est imposée comme LE moteur soutenant la croissance de l'emploi dans la RMR de Montréal**, notamment grâce à l'apport des immigrants temporaires. Ces derniers représentent seulement 6 % de l'emploi, mais ont connu une croissance annuelle moyenne de 17 % entre 2014 et 2024. Un constat qui reste vrai à l'échelle du Québec et qui démontre bien l'impact potentiel d'une réduction de l'immigration sur la croissance de l'économie.

temporaires qualifiés du domaine des TIC du Grand Montréal », rapport réalisé pour Montréal International et Conseil Emploi Métropole, 2017.

<sup>14</sup> Les données étant uniquement disponibles par région administrative (RA). Le Grand Montréal est défini par les régions administratives suivantes : Montérégie, Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides.

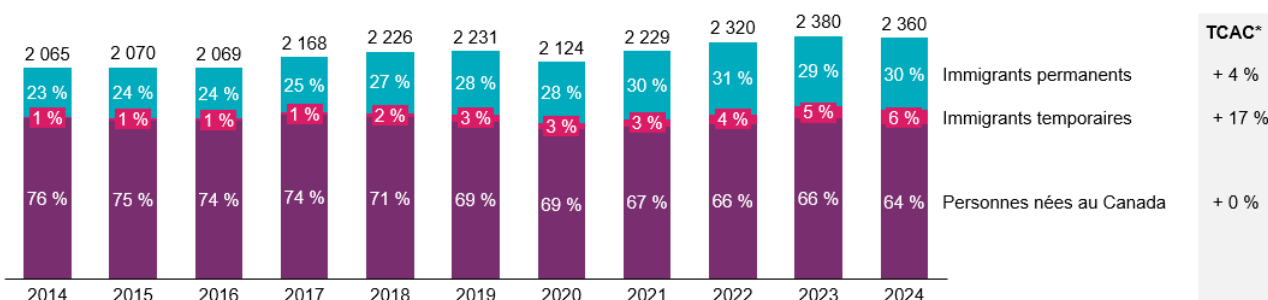
<sup>15</sup> Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, « État d'équilibre de main-d'œuvre, 2024 » ([lien](#)).

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 15 août 2025

## Nombre d'emploi selon le statut d'immigrant

RMR de Montréal, 2014 à 2024, en milliers et en pourcentage



\* Taux de croissance annuel composé.

Source : Statistique Canada, 2025 ; Aviseo Conseil, 2025.

## Un impact positif sur la croissance et la compétitivité des entreprises et du Québec

**En plus du volume de postes à combler, les travailleurs étrangers temporaires (PMI ou PTET) jouent un rôle stratégique dans les entreprises qui les embauchent.** Cet apport a récemment été documenté dans une étude menée par Aviseo pour le compte de Montréal International<sup>16</sup>, dont les points saillants sont les suivants :

- Le manque de candidats locaux avec la spécialisation recherchée est LA principale raison justifiant l'embauche de TETQ selon les entreprises sondées (76 %), suivi d'une connaissance particulière recherchée (59 %) ou du niveau d'expérience requis (57 %).
- 70 % des entreprises interrogées emploient des travailleurs étrangers temporaires qualifiés (TETQ)<sup>17</sup> dans des rôles de supervision, ce qui témoigne de leur rôle structurant dans leur organisation.
- 86 % des entreprises sondées indiquent que les TETQ ont une contribution importante sur le maintien des activités et plus de 50 % d'entre elles indiquent une contribution importante sur la hausse du volume d'activités et sur l'accroissement de l'efficacité opérationnelle (coûts et délais).
- Au-delà des aspects opérationnels, les entreprises mentionnent une forte contribution au transfert de connaissance à l'équipe locale (59 %), à l'introduction de nouvelles façons de faire (40 %) et au rayonnement international de l'organisation (38 %).
- Le salaire annuel moyen des TETQ employés par les entreprises sondées s'élève à 83 362 \$, ce qui leur permet de contribuer positivement aux revenus fiscaux des gouvernements et

<sup>16</sup> Aviseo, Portrait et retombées économiques des travailleurs étrangers temporaires qualifiés dans le Grand Montréal, 24 juillet 2025.

<sup>17</sup> Le terme TETQ est utilisé pour désigner un travailleur étranger qualifié détenant un permis de travail temporaire (programme de mobilité internationale – PMI, programme de travailleurs étrangers temporaires – PTET), occupant un emploi avec un niveau de compétence (formation, études, expérience et responsabilités – FEER) de niveau 0, 1 ou 2. Les TETQ excluent les résidents permanents.

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 15 août 2025

témoigne de la haute valeur ajoutée des fonctions qu'ils exercent. En comparaison, le salaire annuel moyen de la RMR de Montréal s'élevait à 64 421 \$ en 2024.

- Par ailleurs, pour l'ensemble des projets d'implantation des filiales accompagnées par MI au cours des dernières années, un minimum d'un dirigeant est venu s'installer dans la région pour accompagner les équipes locales dans la mise en place des opérations.
- Plus de détails sur ces résultats sont disponibles en Annexe.

Au contraire, une diminution de l'immigration aurait un impact négatif direct sur notre croissance économique. Année après année, cette croissance s'appuie essentiellement sur trois facteurs : la productivité, le taux d'emploi et la population active. Toutefois, dans un contexte où les gains supplémentaires de taux d'emploi seront difficiles à réaliser puisqu'il se situe déjà près d'un sommet historique, où le Québec accuse un retard structurel en matière de productivité et où le vieillissement de la population entraîne des défis importants sur le marché du travail, la croissance de la population devient un levier incontournable de notre développement. Or, depuis deux ans, l'accroissement démographique du Québec s'appuie uniquement sur le solde migratoire international.

Bien qu'il soit également urgent d'investir pour améliorer la productivité des entreprises, le Québec ne peut faire l'économie de ses immigrants à l'heure actuelle.

## Un lien entre crise du logement et immigration qui mérite d'être nuancé

S'il est vrai que la forte demande de logements peut entraîner une pression sur les prix et sur leur disponibilité, l'immigration n'est pas la première responsable de cette crise préoccupante.

En effet, le taux d'inoccupation pour le Grand Montréal était de 2,1 % en 2024, soit un niveau similaire à celui de 2018 (1,9 %) et même en légère amélioration par rapport à 2023 (1,5 %), alors que les croissances démographiques observées en 2023 et 2024 étaient significativement plus élevées que pour les années précédentes. Les taux d'inoccupation affichés dans les autres RMR du Québec, allant de 0,9 % (RMR de Québec) à 1,9 % (Gatineau), démontrent par ailleurs que l'enjeu de disponibilité n'est pas uniquement un fait montréalais, mais touche l'ensemble du Québec.

La pression additionnelle provenant de l'immigration varie par ailleurs en fonction de la taille du ménage et de son revenu. Le marché est ainsi particulièrement serré pour les ménages à faibles revenus avec un taux d'inoccupation d'environ 1 %, alors qu'il est davantage équilibré pour les ménages gagnant plus de 67 k\$ annuellement (entre 5,5 % et 6,4 %). L'accueil de travailleurs qualifiés contribuerait donc moins aux tensions observées sur la disponibilité de logements abordables.

Note : Selon la SCHL, un taux d'inoccupation de 3 % est généralement considéré comme un marché équilibré.

Source : SCHL, Rapports sur le marché locatif, 2019 à 2024 ; Institut de la statistique du Québec, Bilan démographique du Québec, Édition 2025 ; Radio-Canada, Gérald Fillion, « Immigration et crise du logement : des nuances s'imposent », 1<sup>er</sup> février 2024 ([lien](#)).

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 15 août 2025

## De nouveaux critères qui décuplent la complexité et l'incertitude entourant les processus d'immigration

Malgré les enjeux de rareté de main-d'œuvre qualifiée dans la métropole, des moratoires sur le programme des PTET ont été mis en place dès 2024, interdisant l'acceptation d'EIMT pour des postes à « bas salaire » à Laval et Montréal (niveau provincial), dans les RMR où le taux de chômage est supérieur à 6 % (niveau fédéral) ou pour les entreprises ayant plus de 10 % de TET à « bas salaire » (niveau fédéral).<sup>18</sup>

Alors que le Québec était déjà la seule province à exiger des démarches additionnelles en matière d'immigration, comme la demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ), la multiplication des moratoires ainsi que l'ajout de critères distincts entre les paliers de gouvernement complexifient davantage la planification de la main-d'œuvre. Plus spécifiquement :

- **Une fragmentation territoriale des règles d'immigration** : Dans un contexte où les chaînes de production et les modèles d'affaires sont intégrés à l'échelle régionale, l'ajout de la dimension régionale engendre une complexité administrative inutile et nuit à la fluidité des opérations. L'exemple de la zone d'innovation (ZI) en aérospatiale, implantée à Longueuil, Mirabel et Montréal, illustre bien cette contradiction, puisque les règles d'immigration qui s'appliquent entre ses différents pôles ne sont pas harmonisées. Ainsi, plusieurs entreprises, dont Bombardier, Airbus et Pratt & Whitney, ayant des opérations dans un ou plusieurs pôles de la ZI, se retrouvent confrontées à des critères distincts selon l'emplacement de leurs établissements.
- **Une définition du seuil de « bas salaire » contestable** : À 34,62 \$ de l'heure, soit 20 % de plus que le salaire horaire médian du Québec, la fixation de ce seuil nous apparaît plutôt arbitraire. Cette statistique est d'ailleurs tirée vers le haut par les industries liées à la fonction publique (services publics, incluant la production et la distribution d'électricité – 55,00 \$/h ; services d'enseignement – 41,21 \$/h ; administrations publiques – 40,00 \$/h)<sup>19</sup>.

Par ailleurs, dans les secteurs à haute valeur ajoutée, les besoins en main-d'œuvre qualifiée ne se limitent pas aux postes à haute rémunération. Ainsi, de nombreux postes spécialisés, bien que classés dans la catégorie des « bas salaires » selon les seuils gouvernementaux, demeurent essentiels au bon fonctionnement des chaînes de production et à la réalisation de projets complexes. C'est notamment le cas de professions telles que les techniciens en génie mécanique (32,50 \$/h), les mécaniciens ou les contrôleurs d'aéronefs (29,50 \$/h), pour lesquels plusieurs centaines de postes demeurent vacants au Québec.

- **Un plafond de 10 % d'effectifs étrangers par entreprise** : Alors que certaines entreprises ont des besoins de main-d'œuvre très nichés, d'autres nécessitent de plus grands volumes. Cet indicateur ne permet pas de prendre en compte les dynamiques propres à chaque secteur ou région, et ne peut ainsi être appliqué uniformément à toutes les entreprises. La diminution

<sup>18</sup> Site web du gouvernement du Canada ([lien](#)).

<sup>19</sup> Statistique Canada, Tableau 14-10-0063-01, juin 2025.

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 15 août 2025

---

de ce seuil sur un court laps de temps met aussi en péril des projets d'investissements, la livraison de contrats, etc.

- **Un indicateur macroéconomique (taux de chômage) pour guider l'admissibilité** : Le taux de chômage varie en fonction de facteurs conjoncturels qui ne reflètent pas les besoins structurants de main-d'œuvre dans certains secteurs ni l'adéquation des besoins avec la main-d'œuvre disponible. Il est donc essentiel d'analyser les besoins spécifiques du marché du travail par profession, plutôt que de se baser uniquement sur le taux de chômage global.

Comme le calcul du taux de chômage inclut les résidents non permanents, dont les demandeurs d'asile, il est aussi possible que l'indicateur surévalue la main-d'œuvre disponible, notamment à Montréal. Sa variabilité entraîne également un manque de prévisibilité dans la planification de la main-d'œuvre.

**L'incertitude liée aux politiques publiques représente aujourd'hui un défi majeur pour une très grande majorité d'entreprises sondées (76 %).** L'indicateur à privilégier est simple et existe déjà : c'est l'obtention d'une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) favorable. Cette dernière indique qu'une entreprise peut démontrer qu'aucun travailleur canadien ou résident permanent n'est disponible pour effectuer le travail demandé.

Le gouvernement, par ses propres politiques ou via les négociations avec le gouvernement fédéral, dispose de plusieurs leviers pour simplifier les règles en place.

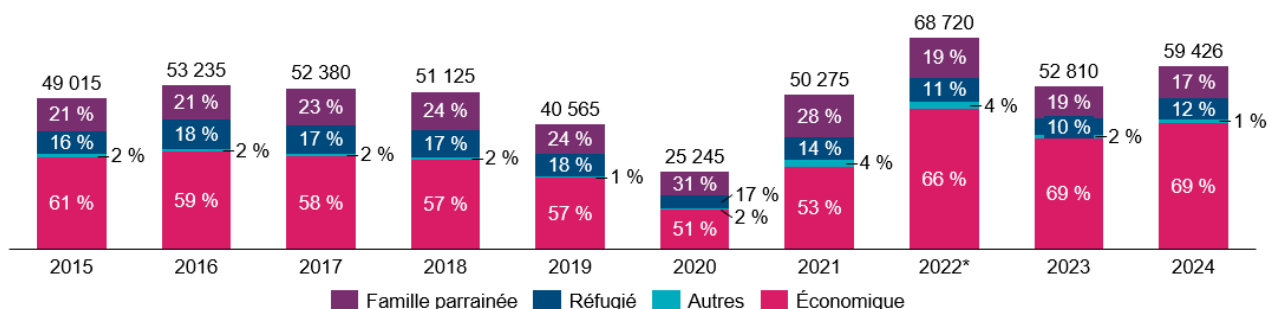
## Section 2 – Pour une meilleure rétention des travailleurs temporaires vers la résidence permanente

### L'immigration permanente en légère augmentation

Au Québec, les seuils d'immigration sont demeurés relativement stables au cours des 10 dernières années, avec l'admission 50 000 personnes immigrantes annuellement. Or, le contexte du marché du travail a grandement évolué et l'immigration permanente constitue désormais un vecteur structurant de croissance économique en contribuant à l'élargissement de la population active. Il s'agit d'une solution aux défis démographiques auxquels le Québec est confronté, notamment la baisse du taux de natalité, le vieillissement de la population et un déficit migratoire interprovincial persistant.

#### Nombre de personnes immigrantes permanentes admises, selon la catégorie d'immigration

Québec, année d'admission, répartition par programmes en %, 2015-2024



\* L'augmentation en 2022 est due au rattrapage de 2020, cette année n'est donc pas prise en compte dans les constats.

Source : IRCC, 2024 ; Analyse Montréal International, 2025.

**En période d'incertitude économique, cette stabilité est primordiale pour donner aux entreprises du Québec une vision à long terme des politiques d'immigration et afin de favoriser un climat d'affaires propice à la croissance et aux investissements.**

Pour ces raisons, parmi les scénarios présentés dans le cahier de consultation, MI favorise le Scénario 2C, soit une cible de 45 000 résidents permanents admis chaque année maximisant le nombre de travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec. Étant donné les besoins du marché du travail et la volonté d'accroître la rétention des résidents non permanents, il serait par ailleurs envisageable de l'augmenter légèrement.

D'ailleurs, lors des dernières consultations, plusieurs acteurs du développement économique, dont MI et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), proposaient des cibles annuelles autour de 60 000 admissions. Un scénario reflétant davantage les besoins du marché du travail estimés par le MESS et permettant également le maintien du poids démographique du Québec au sein du Canada.

À plus long terme, si le gouvernement du Québec souhaitait réduire ses cibles de façon plus prononcée, il pourrait notamment bonifier ses stratégies en soutien à la productivité des entreprises (adoption de l'intelligence artificielle, automatisation, etc.).

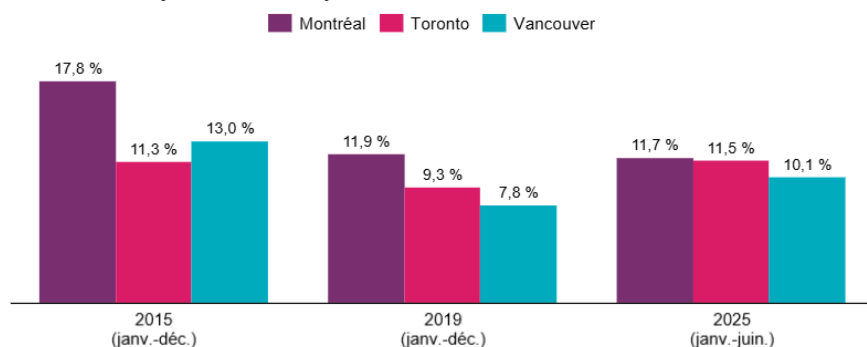
# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 15 août 2025

Chez les immigrants reçus il y a moins de cinq ans, le taux de chômage a grandement diminué, passant de 17,8 % en 2015 à 11,7 % en 2025 (contre 6,7 % pour l'ensemble de la population)<sup>20</sup>, soit un niveau comparable à Toronto ou Vancouver. Cette observation démontre que leur capacité d'intégration au marché du travail s'est bel et bien améliorée, ce qui réduit le risque lié à une éventuelle hausse des seuils d'immigration.

## Comparaison des taux de chômage entre RMR –Immigrants reçus 5 ans et moins auparavant

Janv. 2015 à juin 2025, moyennes mobiles trois mois, en %



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0471-01, 2025 ; Analyses Montréal International, 2025.

## Pour une augmentation de la rétention des travailleurs temporaires vers la résidence permanente

Par le biais du processus de sélection du Québec, les personnes immigrantes admises à titre permanent s'intègrent progressivement au tissu économique et social, contribuant ainsi à la vitalité des communautés et à la prospérité collective. À cet égard, **Montréal International salue la volonté du gouvernement d'accroître la part des personnes immigrantes déjà présentes sur le territoire parmi les admissions permanentes.**

Cette orientation permet de valoriser les parcours d'intégration amorcés, tout en limitant la pression sur les services publics et la capacité d'accueil du Québec. Comme les candidats issus des programmes temporaires sont déjà intégrés à la société québécoise, à son marché du travail et apprennent déjà le français, leurs profils sont beaucoup mieux arrimés aux besoins du Québec et des employeurs.

À cet égard, on observe que l'apprentissage du français est un enjeu moins prononcé pour les travailleurs étrangers temporaires qualifiés : 85 % des entreprises qui les embauchent mentionnent que l'ensemble ou une majorité de leurs employés maîtrise le français. De plus, l'apprentissage du français n'est pas considéré comme un défi pour près d'une entreprise sur deux. La nouvelle exigence

<sup>20</sup> Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2025. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

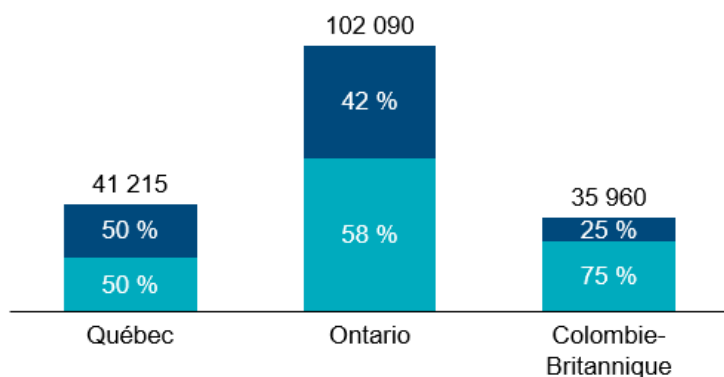
À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 15 août 2025

de maîtrise du français (niveau 4) pour présenter une demande de renouvellement de permis temporaire devrait nourrir cette tendance.

Cependant, malgré cette volonté affirmée, le Québec affiche le plus faible taux de rétention des travailleurs temporaires parmi les plus grandes provinces canadiennes. En 2024, seulement 50 % des personnes admises à titre permanent dans la catégorie économique détenaient un statut temporaire préalable, comparativement à des proportions nettement plus élevées en Ontario (58 %) et en Colombie-Britannique (75 %).

## Comparaison du nombre de résidents permanents économiques admis

Sélection de provinces, avec ou sans statut temporaire préalable, 2024



Source : IRCC, 2024 ; Analyses Montréal International.

Un des facteurs clé de succès pour favoriser la rétention demeure la prévisibilité et la stabilité des programmes, à l'image du Programme de l'expérience québécoise (PEQ – suspendu jusqu'au 30 novembre 2025), où un candidat respectant des critères clairs (connaissance du français niveau 7, 24 mois d'expérience de travail éligible, etc.) pouvait obtenir un certificat de sélection du Québec dans le but de s'établir au Québec de façon permanente. Au contraire, le nouveau Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) ne semble pas réunir ces conditions gagnantes, alors que les dates des rondes d'invitation ne sont pas connues d'avance et que des critères additionnels s'ajoutent à postériori aux critères minimaux connus. Les nouveaux critères rendent également inéligibles plusieurs travailleurs temporaires déjà présents sur le territoire en raison des délais requis pour présenter une demande.

# Mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

À l'attention du ministère de l'Immigration, de la Francisation  
et de l'Intégration, 15 août 2025

## Recommandations détaillées

1. **Opter pour un scénario optimisant le volume d'immigrants admis à la résidence permanente et la part d'immigration économique**, soit le Scénario 2C (45 000 personnes immigrantes admises annuellement).
2. **Maintenir le niveau actuel de PTET, afin de s'assurer que les employeurs puissent embaucher ou garder en poste les travailleurs étrangers qualifiés et hautement qualifiés nécessaires à leur croissance**, tout en contribuant au développement des écosystèmes stratégiques de l'économie du Grand Montréal, comme l'intelligence artificielle, l'aérospatiale, les technologies propres et les sciences de la vie.
3. **Assurer la cohérence et l'équité entre les régions du Québec**, en supprimant les contraintes additionnelles imposées aux régions de Montréal et de Laval.
4. **Soutenir le recours au PMI à des fins d'emploi**, un levier stratégique pour combler les besoins des entreprises du Québec, tout en poursuivant les discussions avec le gouvernement canadien entourant l'accueil des demandeurs d'asile.
5. **Améliorer la rétention des TET présents sur le territoire** en priorisant les dossiers des travailleurs et des étudiants.
6. **Simplifier les processus d'immigration en éliminant certains indicateurs récents (bas salaires, taux de chômage, découpage régional) et en s'appuyant davantage sur les mécanismes existants**, comme l'EIMT.
7. **Assurer une stabilité et une prévisibilité des programmes d'immigration**, afin de soutenir un climat d'affaires propice aux investissements et maintenir l'image et l'attractivité du Québec à l'international, notamment par l'instauration de périodes transitoires raisonnables ne causant pas de choc indu à l'économie, la publication anticipée des critères et dates de sélection du PSTQ, etc.

---

## Conclusion

La multiplication des annonces au cours des derniers mois a eu un impact non négligeable sur l'image du Québec et son attractivité à l'international. Par exemple, le dernier dossier « Canada » du magazine français Le Figaro souligne d'emblée que l'immigration au Canada et dans « La Belle Province » s'est complexifié :

*« Face aux difficultés d'accueil des immigrants qu'elle rencontre, la Belle Province a décidé de réduire l'immigration temporaire et de suspendre temporairement la délivrance de certificats de sélection du Québec, dans le cadre du Programme de l'Expérience Québécoise. Focus sur les principaux changements et sur les programmes d'immigration encore disponibles. »*

Au même moment, la compétition mondiale pour attirer les meilleurs talents s'accroît. Le Danemark, avec sa campagne « [A State of Denmark](#) », cible les talents qualifiés en mettant de l'avant des atouts tels que la qualité de vie et la carrière dans des secteurs de pointe.

Sur le plan local, l'application immédiate ou sur un court laps de temps de plusieurs changements aux programmes d'immigration (tant au niveau fédéral que provincial) ajoute à l'incertitude déjà élevée dans l'environnement d'affaires et nuit aux décisions d'investissements des entreprises. La décision récente de 23 entreprises québécoises de poursuivre le gouvernement du Canada à la hauteur de 300 millions de dollars en dommages et intérêts à la suite des modifications apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires souligne bien l'importance de prévoir des périodes de transition conséquentes pour permettre au marché de s'adapter. Sans compter les dimensions humaine et sociale, qui sont également en jeu.

Concentrant trois postes vacants sur cinq dans l'ensemble du Québec, en forte majorité pour des travailleurs qualifiés ou hautement qualifiés, les entreprises du Grand Montréal doivent encore avoir recours à l'immigration pour assurer leur croissance.

Compte tenu des coûts et des délais qui y sont associés, ce choix n'est pas une solution de facilité. Le recrutement à l'international est entamé lorsque la main-d'œuvre locale ne possède pas les compétences recherchées. À plus long terme, si la volonté des gouvernements est de réduire les seuils d'immigration, la bonification des programmes de soutien à la productivité des entreprises pourrait s'avérer payante. Dans l'intervalle, l'immigration demeure un vecteur essentiel de croissance économique.

## ANNEXE

PORTRAIT DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES QUALIFIÉS

### Un recours aux TETQ faute de candidats locaux aux compétences requises

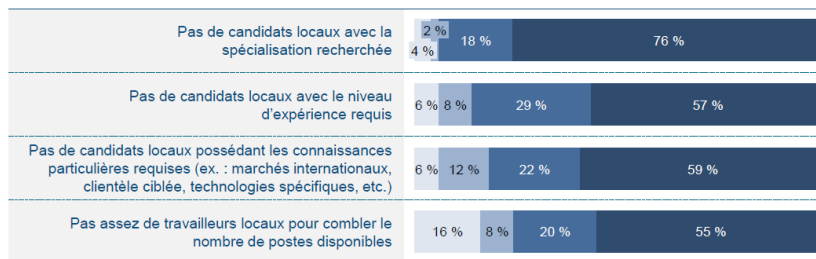
Selon les entreprises sondées dans le cadre de l'étude, l'embauche de TETQ s'explique d'abord par des besoins spécifiques qui sont difficiles, voire impossibles, à combler localement

- Les entreprises sondées mentionnent principalement le manque de candidats ayant la spécialisation recherchée (76 % jugent cette raison « très importante »), le niveau d'expérience requis (57 %) ou certaines connaissances particulières liées aux marchés ou technologies visés (59 %) comme principales raisons d'embaucher des TETQ.

Ces résultats illustrent le rôle complémentaire et essentiel des TETQ pour combler des besoins précis en main-d'œuvre dans des contextes où l'offre locale est insuffisante.

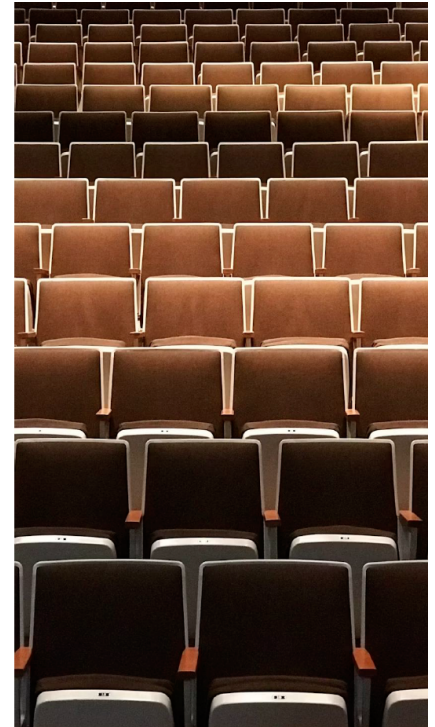
#### Raisons d'embaucher des TETQ

Sondage aux entreprises, 2025, en pourcentage (n = 47)



Légende : ■ Aucune importance ■ Peu important ■ Important ■ Très important

Source : Analyses Aviseo Conseil, 2025.



PORTRAIT DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES QUALIFIÉS

### Les impacts positifs des TETQ sur les organisations sont multifactoriels

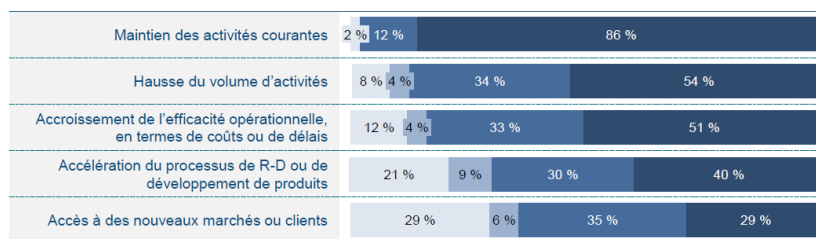
Les TETQ contribuent de multiples façons aux organisations, mais leur apport consiste d'abord et avant tout à assurer le maintien des activités courantes – 86 % des entreprises sondées indiquant une contribution importante – ou à en augmenter le volume (54 %)

Leur expertise contribue également réduire les coûts et accélérer le processus de R-D ou de développement de produits dans de nombreuses organisations

- Leur impact est plus modeste en matière d'accès à de nouveaux marchés ou clients, quoique tout de même notable, illustrant un apport des TETQ tant dans les opérations que le développement des organisations.

#### Contribution des TETQ aux aspects opérationnels de l'organisation

Sondage aux entreprises, 2025, en pourcentage (n = 47)



Légende : ■ Aucune contribution ■ Faible contribution ■ Contribution modérée ■ Contribution importante

Source : Analyses Aviseo Conseil, 2025.

#### Des bénéfices allant au-delà des aspects opérationnels



Au-delà de leur rôle dans les opérations, les TETQ apportent des bénéfices importants à la culture organisationnelle

- 59 % des entreprises sondées estiment que les TETQ contribuent fortement au transfert de connaissances à l'équipe locale
- 56 % soulignent leur rôle important dans le renforcement de la diversité des profils au sein de l'organisation
- 40 % mentionnent une contribution importante à l'introduction de nouvelles façons de faire ou de nouveaux outils
- 38 % notent que les TETQ contribuent fortement au rayonnement international de l'organisation.

Ces résultats démontrent que les TETQ jouent un rôle stratégique plus large, en agissant comme vecteurs de changement, de diversité et de développement organisationnel.

Portrait et retombées économiques des TETQ dans le Grand Montréal 33 | AVISEO

PORTRAIT DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES QUALIFIÉS

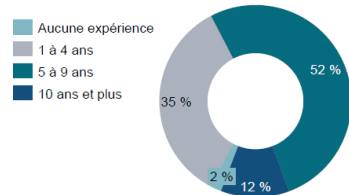
## Les TETQ expérimentés : un profil recherché pour des postes spécialisés et bien rémunérés

Selon les entreprises sondées, près des deux tiers privilégient l'embauche de TETQ ayant minimalement 5 ans d'expérience. Cette proportion est encore plus élevée parmi les secteurs prioritaires de Montréal International, alors qu'environ trois entreprises sur quatre embauchent des TETQ ayant au moins 5 ans d'expérience

– C'est chez les entreprises des TIC que la proportion de TETQ d'expérience est la plus élevée, à 80 %.

### Expérience des TETQ au moment de l'embauche

Sondage aux entreprises, 2025, en pourcentage (n = 52)



«Les talents seniors, souvent recrutés à l'international, sont essentiels pour former les juniors. Un talent senior peut former cinq à six juniors, ce qui est crucial pour le développement des compétences internes.»



Source : Analyses Aviseo Conseil, 2025

### Des emplois qualifiés et bien rémunérés



Les TETQ occupent généralement des postes bien rémunérés au sein des entreprises qui les embauchent.

En effet, le salaire annuel moyen des TETQ employés dans les entreprises sondées s'élève à **83 362 \$**, ce qui témoigne de la nature spécialisée et à haute valeur ajoutée des fonctions qu'ils exercent.

En comparaison, le revenu annuel moyen de l'ensemble des Québécois s'élevait à seulement **62 673 \$** en 2024.

Portrait et retombées économiques des TETQ dans le Grand Montréal 34 | AVISEO

PORTRAIT DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES QUALIFIÉS

## Les employeurs rencontrent des obstacles administratifs liés à l'embauche des TETQ malgré un fort désir de rétention

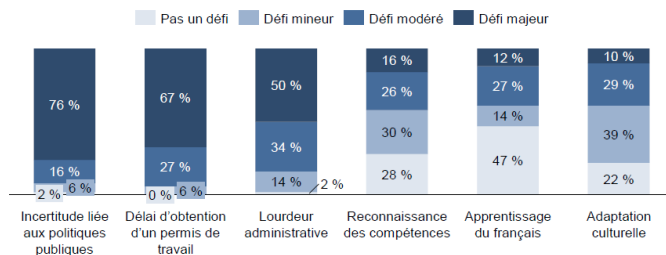
Les défis liés à l'embauche de TETQ sont principalement d'ordre réglementaire et politique, avec en premier plan l'incertitude liée aux politiques publiques due au resserrement soudain de l'immigration temporaire

- Les délais d'obtention des permis de travail et la lourdeur administrative constituent les deux autres obstacles majeurs à l'embauche des TETQ
- En comparaison, les défis liés à l'apprentissage du français, à l'adaptation culturelle ou à la reconnaissance des compétences, bien qu'existants, sont perçus comme moins importants.

Ces résultats suggèrent que les obstacles rencontrés par les employeurs relèvent davantage des démarches réglementaires que de l'intégration au milieu de travail.

### Défis liés à l'embauche des TETQ

Sondage aux entreprises, 2025, en pourcentage (n = 50)



Source : Analyses Aviseo Conseil, 2025.

### Impacts de l'incertitude et des obstacles réglementaires pour les entreprises embauchant des TETQ

Extrait d'entrevues avec des entreprises, 2025

«Ces retards dans l'arrivée des experts ont un impact direct sur nos opérations. Certains projets se retrouvent bloqués ou ralentis, avec des conséquences financières non négligeables.»

«Dans plusieurs cas, les délais d'immigration prolongés ont découragé des candidats pourtant qualifiés et maîtrisant le français, qui se sont tournés vers d'autres provinces offrant un processus plus rapide.»

«La fin annoncée du programme pilote pour les jeux vidéo et les effets visuels crée beaucoup d'incertitude pour nos équipes. Certains employés risquent de ne pas pouvoir rester, malgré leur contribution actuelle.»

Portrait et retombées économiques des TETQ dans le Grand Montréal 36 | AVISEO

PORTRAIT DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES QUALIFIÉS

## Le français n'est généralement pas un enjeu pour les entreprises embauchant des TETQ

### Une maîtrise du français plutôt généralisée chez les TETQ

Dans 85 % des entreprises sondées, la majorité des TETQ à l'emploi maîtrisent le français

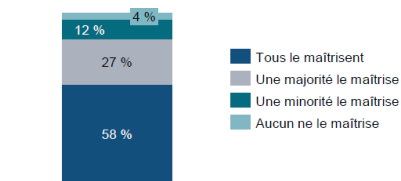
- Dans 58 % des cas, tous les TETQ le maîtrisent.

Certains employeurs font toutefois face à des enjeux de francisation

- Dans 12 % des entreprises, seule une minorité de TETQ maîtrisent le français
- Dans 4 % des cas, aucun ne le maîtrise.

#### Maitrise du français par les TETQ

Sondage aux entreprises, 2025, en pourcentage (n = 52)



Sources : Entretiens avec des filiales étrangères, 2025; Analyses Aviseo Conseil, 2025.

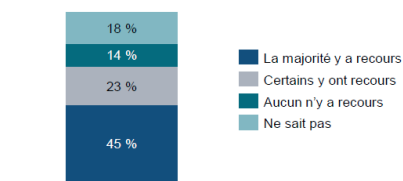
### Des efforts de francisation visibles dans la majorité des entreprises

Plus des deux tiers (68 %) des entreprises sondées indiquent qu'une partie ou la majorité de leurs TETQ qui ne maîtrisent pas le français utilisent les services de francisation du gouvernement du Québec

- 14 % des entreprises estiment toutefois que leurs TETQ n'ont pas recours à ces services de francisation, ce qui peut limiter leur intégration et freiner l'utilisation du français comme langue de travail.

#### Recours aux services de francisation par les TETQ

Sondage aux entreprises, 2025, en pourcentage (n = 22)



### Des exigences linguistiques parfois difficiles à concilier avec la réalité des TETQ

Bien que la plupart des entreprises sondées ne perçoivent pas l'apprentissage du français comme un obstacle, les délais impartis pour la francisation peuvent poser un problème pour la rétention des TETQ.

À cet égard, une entreprise des TIC avec laquelle Aviseo s'est entretenu rapportait que :

« Nos talents internationaux sont ouverts à apprendre le français, mais les exigences actuelles, comme le délai de six mois imposé par la Loi 96, ne tiennent pas compte de la réalité. Ces personnes doivent en parallèle s'installer, se loger, inscrire leurs enfants à l'école et performer professionnellement. Malgré les ressources que nous mettons à leur disposition, ces contraintes peuvent nuire à leur rétention. »

Portrait et retombées économiques des TETQ dans le Grand Montréal 37 | AVISEO